

# CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2024 - 2025

De la maternelle au Bac +3



# A RETENIR !

---

QUELQUES DATES DE RECONTRE ...

*Samedi 7  
décembre  
2024*

de 9h à  
13h

**FORUM DES  
MÉTIER S**

ouvert aux élèves dès la 4ème

*Les samedis  
29 mars et  
7 juin  
2025*

de 9h à  
13h

**Portes  
Ouvertes**

Ecole, Collège, Lycée et  
Centre de formation

*Samedi 11  
janvier  
2025*

de 9h  
à 12h

**Portes  
Ouvertes**

Lycée et Centre de  
formation

# Le mot du chef d'établissement

---

Madame, Monsieur, Chers Elèves, Chers Etudiants,

Vous avez entre les mains la circulaire de rentrée de notre ensemble scolaire. Je remercie toutes celles et tous ceux qui se sont prêtés au jeu de cette réalisation dont l'objectif est de vous permettre de mieux vous organiser en anticipant autant que possible la communication des dates importantes de l'année à venir.

Au fil des pages, vous pourrez découvrir le programme des douze prochains mois ainsi que de nombreuses informations concernant l'organisation de la rentrée, les conseils de classes, les examens et examens blanc, les réunions de parents, le planning des DS... Je vous invite donc dès à présent à prendre note de toutes les dates relatives à la scolarité de votre ou de vos enfants au sein de nos établissements.



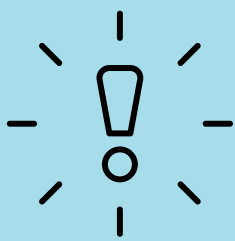
La fusion étant réalisée, l'heure est à présent à la consolidation des fondations de notre ensemble scolaire. Dans les prochains mois, nous serons heureux de vous présenter notre nouvelle identité visuelle et notre site internet remanié. De la même manière, vous pourrez constater qu'un nouveau standard téléphonique verra le jour à la rentrée afin de chercher à toujours fluidifier notre fonctionnement autant qu'à gagner en efficacité. Enfin, notre équipe administrative s'étoffera de l'arrivée de nouveaux personnels dans les services « informatique » et « communication », ainsi qu'avec la nomination de deux responsables de niveau au collège en la personne de Mme SLABY pour les 6e / 5e et de Mme DAUSQUE pour les 4e / 3e.

Après une année riche et chargée, l'heure est désormais venue de prendre un repos bien mérité pour chacun des membres de notre communauté éducative. Nos établissements seront donc fermés du samedi 13 juillet au dimanche 18 août 2024 inclus. Nous serons ensuite heureux de vous retrouver afin de finaliser la mise en route d'une nouvelle année scolaire à vivre à vos côtés dans l'intérêt de chacun des jeunes qui nous sont confiés.

En vous souhaitant d'agréables vacances d'été, à Somain ou ailleurs,

Bien cordialement,

**Jean-Baptiste GROS**  
**Chef d'établissement coordinateur**



## IMPORTANT

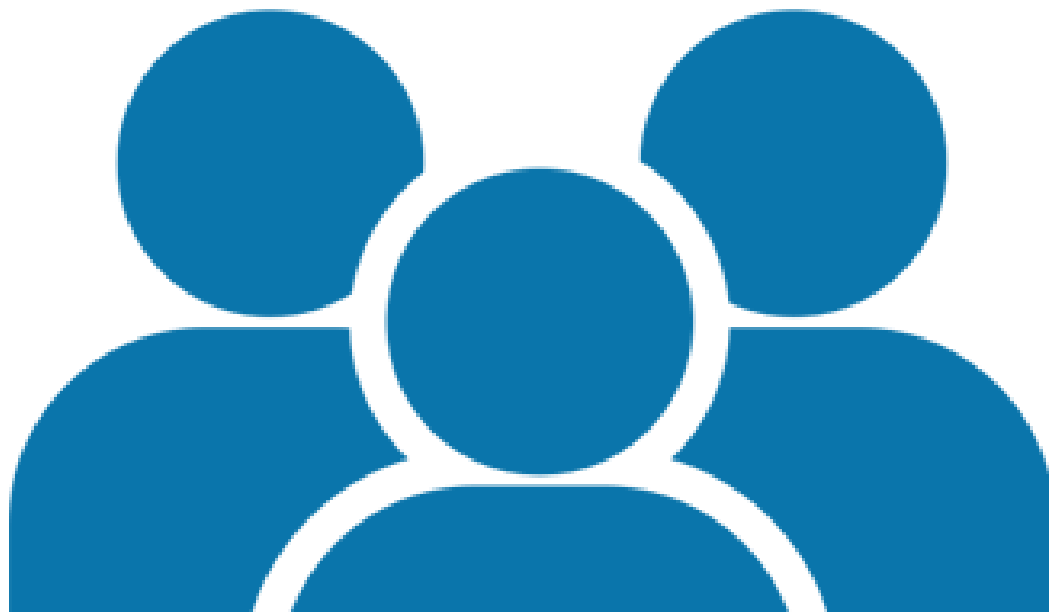
Les dates communiquées dans cette circulaire pourraient être amenées à évoluer. Nous vous en tiendrons alors informés dans les meilleurs délais.

# Sommaire

---

L'équipe de Direction .....	Page 5
Informations générales .....	Pages 6 à 11
Date de rentrée .....	Page 12
Quelques temps forts .....	Pages 13 à 14
Vacances scolaires et journées pédagogiques .....	Page 15
Alternance des semaines A et B .....	Page 16
<b>L'ÉCOLE</b> .....	<b>PAGES 17 À 21</b>
Informations générales .....	Pages 18 à 20
Dates importantes pour l'année .....	Page 21
<b>LE COLLÈGE</b> .....	<b>PAGES 22 À 31</b>
Informations générales .....	Pages 23 à 28
Dates importantes .....	Pages 29 à 31
<b>LE LYCÉE</b> .....	<b>PAGES 32 À 48</b>
Informations générales .....	Pages 33 à 38
Courrier de l'A.P.E.L .....	Page 39
Partiels lycée technologique .....	Page 40
Calendrier prévisionnel évaluations .....	Page 41
Stages et PFMP .....	Page 42
Conseils de classe et réunions parents/professeurs .....	Pages 43 à 48
<b>LE CENTRE DE FORMATION</b> .....	<b>PAGES 49 À 54</b>
Les formations .....	Pages 50 à 52
Informations générales .....	Pages 53 à 54





# L'équipe de Direction

---

**Chefs d'établissements** : M. Jean-Baptiste GROS et Mme Sylvie ROCQUET

**Directrice adjointe du collège** : Mme Lise BOULET

**Responsable de niveaux 6ème/5ème** : Mme Angélique SLABY

**Responsable de niveaux 4ème/3ème** : Mme Corinne DAUSQUE

**Directeur adjoint du lycée** : M. Fabien WAXIN

**Directeur délégué aux formations professionnelles  
et technologiques** : M. Christophe FAIDHERBE

**Responsable du centre de formation** : Mme Renelde DEVIGNES

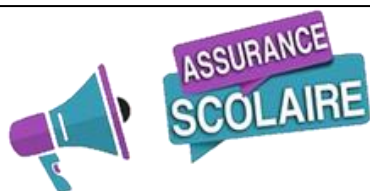
**Responsable de Vie Scolaire collège** : M. Didier POCHE

**Responsable de Vie Scolaire lycée et  
centre de formation** : Mme Nathalie MASCLET

**Responsable Administratif et Financier** : M. Frédéric DUBOIS

# Informations générales

## ASSURANCES



Il existe une différence entre la « Responsabilité Civile » et la « Responsabilité Individuelle-Accident ».

- La responsabilité civile « Chef de famille » couvre les dommages causés par **votre enfant à un tiers**. Vous êtes invités à **vérifier que le contrat souscrit chez votre assureur personnel, comprend bien cette garantie**.
- La responsabilité « Individuelle-accident » couvre les dommages **subis par votre enfant** en cas d'accident dans ou en dehors de l'établissement (voyage de classe, sortie, compétition sportive...) en période scolaire. C'est cela qui est pris en compte par le « contrat groupe » souscrit pour chaque élève de l'établissement si la responsabilité de l'établissement est engagée. Dans les autres cas, c'est à l'assurance de la famille du tiers identifié que revient la prise en charge.



**ECOLE DIRECTE**

Cette plateforme internet vous permet de consulter les notes de votre enfant, son cahier de textes, les factures, votre messagerie, d'effectuer des paiements en ligne, de justifier les absences, ou prendre rendez-vous pour les réunions parents/professeurs selon les niveaux... Les codes élèves seront remis le jour de la rentrée aux nouveaux élèves et les codes parents seront envoyés par email sur votre messagerie personnelle. Chaque parent doit créer un compte. Après personnalisation de ce code, gardez-le **PRÉCIEUSEMENT** !!! Dans le contexte de fusion, de nouveaux codes seront distribués à tous les élèves et tous les parents de Notre Dame de la Renaissance à cette rentrée.

(/!\ Le site Ecole Directe ne sera plus accessible à compter du 14 juillet !)

## **DROIT À L'IMAGE**



Nous vous rappelons que photographier, filmer ou enregistrer une personne sans son accord (professeurs, formateurs, membres du personnel ou apprenants) est formellement interdit par la loi et par nos règlements intérieurs. Pour information, dans le cadre de leurs activités scolaires, les élèves ou apprenants peuvent être photographiés ou filmés pour une éventuelle diffusion publique (revue, presse, site internet, page Facebook...). En cas d'opposition, merci de nous le faire savoir exclusivement par courrier adressé à M. Gros ou Mme Rocquet, chefs d'établissement. Dans le cas contraire, ces images pourront être utilisées.

# SACREMENTS ET ANNONCE DE L'EVANGILE

Au sein de notre ensemble scolaire, il est possible depuis cette année de préparer les principaux sacrements et moments importants de la vie chrétienne en lien avec la paroisse St Jean Bosco en Ostrevent. Que ce soit à l'école, au collège ou au lycée, les élèves peuvent se préparer au baptême, à la première communion, à la profession de foi ou même au sacrement de la confirmation au lycée. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter dès à présent par mail ou par téléphone.

## TAXE D'APPRENTISSAGE

Notre établissement récolte la taxe d'apprentissage afin de financer de nombreux projets en faveur des élèves (matériel, équipement informatique, logiciels, machines...). A cette occasion, c'est vous qui décidez de celui à qui peut profiter votre impôt. Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter notre service financier par mail :

**economat@lycee-helene-boucher.fr**



## LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE : **Projet pHARe**

L'établissement est engagé dans le projet pHARe afin de lutter contre le harcèlement scolaire. Une équipe composée d'adultes et d'élèves a ainsi été formée durant toute cette année scolaire 2023-2024.

La mission des élèves, appelés « ambassadeurs », sera de détecter des situations d'intimidation entre élèves et d'alerter l'équipe d'adultes référente. Cette dernière mettra en place un protocole afin de faire cesser ces actes avant que cela ne devienne une situation de harcèlement scolaire. Une communication régulière avec les familles est mise en œuvre selon les besoins. Si vous souhaitez en savoir plus sur le projet pHARe vous pouvez cliquer sur le lien ci-dessous :

<https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-323435>



## JOURNÉES D'INTÉGRATION DE SEPTEMBRE 2024 (COLLÈGE-LYCÉE)

Afin de permettre à chaque élève et étudiant de faire connaissance avec les enseignants et les autres jeunes de l'établissement dans un climat convivial dès le début de l'année, nos équipes ont imaginé différents projets pour chaque jeune dès la 6e ! Une journée d'intégration sera donc organisée pour chaque classe et chaque section le **vendredi 13 septembre 2024**. Chaque groupe vivra ainsi une journée différente avec des activités ludiques et originales pour apprendre à mieux se connaître. La présence de chacun y est indispensable. **7**

## RESTAURATION SCOLAIRE



Dans notre ensemble scolaire, la restauration est confiée à Api Restauration. Des commissions de restauration sont organisées au moins deux fois par an sur chaque site afin de faire un point sur la prestation et le niveau de satisfaction des convives.

## EDU CONNECT

Le compte EDUCONNECT est composé d'un identifiant et d'un mot de passe propre à chaque parent. Il permet d'accéder aux services et aux démarches en lien avec la scolarité de vos enfants (bourses, téléservices, avantages, ...). Les codes seront transmis aux familles par Mme DURCZAK, secrétaire de direction.



## RÉUNION PARENTS-PROFESSEURS

La réunion parents-professeurs est un moment important de la scolarité de votre enfant puisqu'elle vous donne l'occasion de faire un point personnalisé avec chacun des enseignants de la classe. La prise de rendez-vous se fait uniquement et obligatoirement via le site *Ecole Directe* de manière à réduire les temps d'attente et à gagner en efficacité.

En vous connectant sur *Ecole Directe* au moyen de vos codes et identifiants « parents », vous pourrez ainsi réserver un créneau horaire avec les enseignants de la classe que vous souhaitez rencontrer. Les dates d'ouverture des réservations vous seront communiquées quelques semaines avant chaque réunion.

## POSITIONNEMENT ET CERTIFICATION DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES AVEC PIX

3ème  
Tale  
BTS

Qu'est-ce que PIX ?



Pix est une plateforme publique qui permet à tout un chacun (collégien, lycéen, actif, chercheur d'emploi, retraité...) **d'auto-évaluer ses compétences numériques** et de **certifier officiellement ses compétences numériques** dans un établissement scolaire.

La certification des compétences numériques des élèves est obligatoire en 3e et en Terminale ainsi qu'en 2ème année de BTS



<p><b>AUTO-POSITIONNEMENT</b></p>		<p>Une plateforme d'autopositionnement. Les élèves évaluent en autonomie leur niveau sur 16 compétences (voir plus bas).</p>
<p><b>POSITIONNEMENT AVEC SUIVI PEDAGOGIQUE</b></p>		<p>Les enseignants peuvent créer des campagnes de positionnement avec suivi pédagogique.</p>
<p><b>CERTIFICATION OFFICIELLE</b> Fin de 3<sup>ème</sup> Fin de cycle terminal</p>		<p>L'établissement organise la certification</p>

Le référentiel de Pix contient 16 compétences qui sont évaluées sur un niveau de 1 à 8. Ce référentiel s'appuie sur le [cadre de référence des compétences numériques \(CRCN\) https://eduscol.education.fr/721/evaluer-et-certifier-les-competes-numeriques](https://eduscol.education.fr/721/evaluer-et-certifier-les-competes-numeriques)

### À quoi sert la certification Pix ?

La certification Pix est particulièrement utile à la fin d'un cycle de formation, pour étayer une candidature à une formation sélective ou une insertion professionnelle, pour préparer un changement d'orientation dans un parcours de formation ou dans un parcours professionnel.

Nous avons la possibilité de certifier les élèves de 3<sup>ème</sup> et terminale dès cette année scolaire. La certification officielle Pix dure deux heures et se déroule dans des conditions strictes : un référent Pix pour 20 personnes, vérification de l'identité, émargement, validation de la fin de l'épreuve, etc.

Lors de l'épreuve, le module de certification de Pix pose des questions du niveau le plus élevé atteint lors de l'auto-positionnement. Le certificat Pix précise pour chacune des 16 compétences, le niveau atteint (1 à 8), et le score total, d'un maximum de 1024 pix.

## Les compétences évaluées par Pix

### 5 DOMAINES - 16 COMPÉTENCES\*



#### INFORMATION ET DONNÉES

- › Mener une recherche et une veille d'information
- › Gérer des données
- › Traiter des données



#### COMMUNICATION ET COLLABORATION

- › Interagir
- › Partager et publier
- › Collaborer
- › S'insérer dans le monde numérique



#### CRÉATION DE CONTENU

- › Développer des documents textuels
- › Développer des documents multimédia
- › Adapter les documents à leur finalité
- › Programmer



#### PROTECTION ET SÉCURITÉ

- › Sécuriser l'environnement numérique
- › Protéger les données personnelles et la vie privée
- › Protéger la santé, le bien-être et l'environnement



#### ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

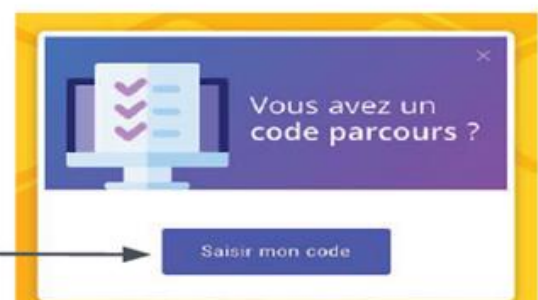
- › Résoudre des problèmes techniques
- › Construire un environnement numérique

\* Déclinaison du référentiel européen DIGCOMP


## Comment se connecter ?

### Comment obtenir un compte pour les élèves et les associer à Pix Orga ?

- Pour permettre l'**association** entre l'élève et Pix Orga, l'élève devra suivre un **1er parcours** créé sur Pix Orga
- Pour cela il se rend sur **Pix.fr** et saisit le code fourni en **page d'accueil**



L'élève saisit son prénom, son nom et sa date de naissance



pix

Lycée Pix vous invite à rejoindre Pix

Je m'inscris sur Pix  
Tous les champs sont obligatoires.

Prénom

Nom

Date de naissance (JJ/MM/AAAA)

Se connecter

Je m'inscris

## La certification

Le but de cette épreuve est de **fournir aux élèves une attestation qui valide officiellement le niveau de leurs compétences numériques** (personnelles ou scolaires). Cette certification leur permettra de justifier de leurs compétences dans le cadre de leur orientation, d'une recherche de stage ou d'emploi. L'épreuve de certification contiendra 3 questions pour chacune des compétences travaillées. Les élèves devront donc répondre à un nombre de questions compris entre 15 et 48, suivant leur avancement sur leur profil Pix (5 à 16 compétences travaillées). Cette épreuve officielle de certification dure 1h45 et se déroule dans l'établissement scolaire de l'élève.



# LA RENTRÉE



## BACK TO SCHOOL

Niveau	Date	Horaires
6 <sup>ème</sup>	Lundi 02 septembre	9h – 16h30 (repas offert)
5 <sup>ème</sup>		13h30-17h
4 <sup>ème</sup>		13h45-17h
3 <sup>ème</sup>		14h-17h
3 <sup>ème</sup> Prépa-Métiers		08h30 – 11h30
2 <sup>nd</sup> GT		08h30 – 11h30
2 <sup>nd</sup> Pro		09h45 – 12h30
1 <sup>ère</sup> Techno		13h30 – 16h
1 <sup>ère</sup> Pro		14h – 16h30
Terminale Techno		13h30 – 16h
Terminale Pro		14h – 16h30
CAP 1		08h30 – 11h30
CAP 2		13h30 – 16h30



# Quelques temps forts

## DE SEPTEMBRE A DECEMBRE 2024

Lundi 02 septembre	Distribution des manuels scolaires
Vendredi 06 septembre	Participation aux Jeux Paralympiques de Paris 2024
Lundi 09 septembre	Permanence ARBS – Lycée
Mardi 10 septembre	Photos individuelles et photos de classes – Collège
Mercredi 11 septembre	Photos individuelles et photos de classes – Lycée
Jeudi 12 septembre	Réunion ambassadeurs pHARE - Collège
Vendredi 13 septembre	Journée d'intégration pour les collégiens et lycéens (cours supprimés)
Mardi 17 septembre	Exercice incendie n°1 – Collège/Ecole (la date des autres exercices ne sera pas communiquée)
Mercredi 18 septembre	Exercice incendie n°1 – Lycée
Dimanche 22 septembre	Messe des familles – Eglise Saint Michel de Somain
Vendredi 27 septembre	CROSS ELA – Ecole et Collège
Du mardi 01 octobre au vendredi 18 octobre	Octobre rose
Mardi 01 octobre	Petit Déj' des entrepreneurs (08h00-10h00) - Lycée Elections des délégués de classe en 6 <sup>ème</sup>
Mercredi 2 octobre	Elections des délégués de classe en 5 <sup>ème</sup>
Jeudi 3 octobre	Elections des délégués de classe en 4 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup>
Du lundi 30 septembre au vendredi 11 octobre	Elections des délégués de classe du lycée et du centre de formation
Lundi 7 octobre	Formation des délégués de 6 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> (12h30-14h00)
Mardi 8 octobre	Formation des délégués de 4 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> (12h30-14h00)
Lundi 14 octobre	Dictée ELA – Lycée
Mardi 15 octobre	Formation des délégués des 3 <sup>ème</sup> PM et 2 <sup>nd</sup> GT (13h30-16h30) Exercice PPMS «alerte intrusion» - Lycée et Centre de formation Soirée d'orientation 3 <sup>ème</sup> - Collège
Mercredi 16 octobre	Formation des délégués des 1 <sup>ère</sup> et CAP1 (13h30-16h30)
Jeudi 17 octobre	Course ELA - Lycée Accueil des CM2 – Collège / Réunion CM2 extérieur 17h15
Vendredi 18 octobre	Remise des diplômes – Lycée Formation des délégués des Terminales et CAP2 (13h30-16h30)
Mardi 12 novembre	Réunion des délégués de 3 <sup>ème</sup> et 2 <sup>nds</sup> (10h30)
Jeudi 14 novembre	Réunion des délégués de Terminale (14h45) Journée de lutte contre le harcèlement scolaire (PHARE) Rallye Citoyen et de Défense de la ville d'Aniche – Collège et Lycée

## DE SEPTEMBRE A DECEMBRE 2024

Vendredi 15 novembre	Remise des diplômes DNB - Collège
Mardi 19 novembre	Commission restauration – Ecole et Collège
Jeudi 21 novembre	Exercice PPMS «alerte intrusion» - Ecole et Collège
Lundi 25 novembre	Réunion des délégués-élèves 4 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup>
Mardi 26 novembre	Réunion des délégués-élèves de 6 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup>
Jeudi 28 novembre	Accueil des 3 <sup>e</sup> de Notre Dame de la Renaissance au lycée
Jeudi 05 décembre	Réunion des délégués de 1 <sup>ères</sup> , CAP1 et 2 (14h45)
Vendredi 06 décembre	Journée des Fraternités (les cours sont supprimés)
Samedi 07 décembre	Portes ouvertes (9h-13h) – Ecole, Collège et Lycée
Mardi 17 décembre	Goûter de Noël 6 <sup>ème</sup>
Jeudi 19 décembre	Temps de Noël - Lycée
Vendredi 20 décembre	Temps de Noël - Collège
	Journée du pull ou de l'accessoire de Noël pour tous les sites



Joyeuses Fêtes

## DE JANVIER A JUIN 2025

Jeudi 09 janvier	Commission restauration à 14h45 – Lycée
Samedi 11 janvier	Forum Avenir (9h-12h) organisé au lycée pour les collégiens et lycéens
Lundi 24 février	Journée pédagogique - Lycée
Jeudi 27 février	Réunion des délégués de 3 <sup>ème</sup> et 2 <sup>nds</sup> (10h30)
Mardi 04 mars	Réunion des délégués de 1 <sup>ères</sup> et CAP 1 (14h45)
Jeudi 06 mars	Soirée des partenaires
Vendredi 07 mars	Bal des 5èmes et 4èmes
Lundi 10 mars	Commission restauration à 14h – Collège
Du 10 au 14 mars	Semaine de la Santé et de la Solidarité - Lycée
Mardi 18 mars	Réunion des délégués de Terminale et CAP2 (14h45)
Jeudi 20 mars	Fête des 18 ans – Lycée
Samedi 29 mars	Portes ouvertes (9h-13h) – Lycée
Mardi 22 avril	Commission restauration à 14h45 – Lycée
Vendredi 25 avril	Journée de réinscription - Collège
Mardi 13 mai	Réunion des délégués-élèves 6 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup>
Jeudi 15 mai	Réunion des délégués-élèves 4 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup>
Samedi 07 juin	Portes ouvertes (9h-12h) – Lycée
Vendredi 27 juin	Journée de réinscription au lycée Hélène Boucher
	Bal de promo – Collège et Lycée

# Vacances scolaires et journées pédagogiques

---

**BONNES  
VACANCES!**

**Vacances de Toussaint**

Du 19 octobre au 3 Novembre 2024

**Journée des Fraternités**

Le vendredi 06 décembre 2024.  
(Pas de cours.)

**Vacances de Noël**

Du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025

**Vacances d'Hiver**

Du 8 février au 23 mars 2025

**Vacances de Pâques**

Du 5 avril au 21 avril 2025

**Pont de l'Ascension**

Du 29 mai 2025 au 01 juin 2025

**Lundi de Pentecôte**

Lundi 09 juin 2025

**Vacances d'été**

Vendredi 4 juillet 2025



# Alternance des semaines A et B

SEPTEMBRE 2024		OCTOBRE 2024		NOVEMBRE 2024		DÉCEMBRE 2024		JANVIER 2025		FÉVRIER 2025	
DIM 1		MAR 1		VEN 1	La Toussaint	DIM 1		MER 1	Jour de l'An	SAM 1	
LUN 2	Rentrée A	MER 2		SAM 2		LUN 2	B	JEU 2		DIM 2	
MAR 3		JEU 3		DIM 3		MAR 3		VEN 3		LUN 3	A
MER 4		VEN 4		LUN 4	B	MER 4		SAM 4		MAR 4	
JEU 5		SAM 5		MAR 5		JEU 5		DIM 5		MER 5	
VEN 6		DIM 6		MER 6		VEN 6		LUN 6	A	JEU 6	
SAM 7		LUN 7	B	JEU 7		SAM 7		MAR 7		VEN 7	
DIM 8		MAR 8		VEN 8		DIM 8		MER 8		SAM 8	
LUN 9	B	MER 9		SAM 9		LUN 9	A	JEU 9		DIM 9	
MAR 10		JEU 10		DIM 10		MAR 10		VEN 10		LUN 10	
MER 11		VEN 11		LUN 11	Armistice 1918 A	MER 11		SAM 11		MAR 11	
JEU 12		SAM 12		MAR 12		JEU 12		DIM 12		MER 12	
VEN 13		DIM 13		MER 13		VEN 13		LUN 13	B	JEU 13	
SAM 14		LUN 14	A	JEU 14		SAM 14		MAR 14		VEN 14	
DIM 15		MAR 15		VEN 15		DIM 15		MER 15		SAM 15	
LUN 16	A	MER 16		SAM 16		LUN 16	B	JEU 16		DIM 16	
MAR 17		JEU 17		DIM 17		MAR 17		VEN 17		LUN 17	
MER 18		VEN 18		LUN 18	B	MER 18		SAM 18		MAR 18	
JEU 19		SAM 19		MAR 19		JEU 19		DIM 19		MER 19	
VEN 20		DIM 20		MER 20		VEN 20		LUN 20	A	JEU 20	
SAM 21		LUN 21		JEU 21		SAM 21		MAR 21		VEN 21	
DIM 22		MAR 22		VEN 22		DIM 22		MER 22		SAM 22	
LUN 23	B	MER 23		SAM 23		LUN 23		JEU 23		DIM 23	
MAR 24		JEU 24		DIM 24		MAR 24		VEN 24		LUN 24	B
MER 25		VEN 25		LUN 25	A	MER 25	Noël	SAM 25		MAR 25	
JEU 26		SAM 26		MAR 26		JEU 26		DIM 26		MER 26	
VEN 27		DIM 27		MER 27		VEN 27		LUN 27	B	JEU 27	
SAM 28		LUN 28		JEU 28		SAM 28		MAR 28		VEN 28	
DIM 29		MAR 29		VEN 29		DIM 29		MER 29			
LUN 30	A	MER 30		SAM 30		LUN 30		JEU 30			
		JEU 31				MAR 31		VEN 31			

MARS 2025		AVRIL 2025		MAI 2025		JUIN 2025		JUILLET 2025		AOÛT 2025	
SAM 1		MAR 1		JEU 1	Fête du Travail	DIM 1		MAR 1		VEN 1	
DIM 2		MER 2		VEN 2		LUN 2	B	MER 2		SAM 2	
LUN 3	A	JEU 3		SAM 3		MAR 3		JEU 3		DIM 3	
MAR 4		VEN 4		DIM 4		MER 4		VEN 4		LUN 4	
MER 5		SAM 5		LUN 5	B	JEU 5		SAM 5		MAR 5	
JEU 6		DIM 6		MAR 6		VEN 6		DIM 6		JEU 6	
VEN 7		LUN 7		MER 7		SAM 7		LUN 7		VEN 7	
SAM 8		MAR 8		JEU 8	Victoire 1945	DIM 8		MAR 8		VEN 8	
DIM 9		MER 9		VEN 9		LUN 9	Lundi de Pentecôte	MER 9		SAM 9	
LUN 10	B	JEU 10		SAM 10		MAR 10	A	JEU 10		DIM 10	
MAR 11		VEN 11		DIM 11		MER 11		VEN 11		LUN 11	
MER 12		SAM 12		LUN 12	A	JEU 12		SAM 12		MAR 12	
JEU 13		DIM 13		MAR 13		VEN 13		DIM 13		MER 13	
VEN 14		LUN 14		MER 14		SAM 14		LUN 14	Fête Nationale	JEU 14	
SAM 15		MAR 15		JEU 15		DIM 15		MAR 15		VEN 15	Assomption
DIM 16		MER 16		VEN 16		LUN 16	B	MER 16		SAM 16	
LUN 17	A	JEU 17		SAM 17		MAR 17		JEU 17		DIM 17	
MAR 18		VEN 18		DIM 18		MER 18		VEN 18		LUN 18	
MER 19		SAM 19		LUN 19	B	JEU 19		SAM 19		MAR 19	
JEU 20		DIM 20		MAR 20		VEN 20		DIM 20		MER 20	
VEN 21		LUN 21	Lundi de Pâques	MER 21		SAM 21		LUN 21		JEU 21	
SAM 22		MAR 22	B	JEU 22		DIM 22		MAR 22		VEN 22	
DIM 23		MER 23		VEN 23		LUN 23	A	MER 23		SAM 23	
LUN 24	B	JEU 24		SAM 24		MAR 24		JEU 24		DIM 24	
MAR 25		VEN 25		DIM 25		MER 25		VEN 25		LUN 25	
MER 26		SAM 26		LUN 26	A	JEU 26		SAM 26		MAR 26	
JEU 27		DIM 27		MAR 27		VEN 27		DIM 27		MER 27	
VEN 28		LUN 28	A	MER 28		SAM 28		LUN 28		JEU 28	
SAM 29		MAR 29		JEU 29	Ascension	DIM 29		MAR 29		VEN 29	
DIM 30		MER 30		VEN 30		LUN 30	B	MER 30		SAM 30	
LUN 31	A			SAM 31				JEU 31		DIM 31	





### **HORAIRES :**

***HORAIRES DE L'ÉCOLE :*** 8h45 – 11h45 / 13h30 – 16h45

**Ouverture des portes:** 8h20 / 11h40 - 13h15 / 16h40

### ***HORAIRE GARDERIE DU MATIN :***

7h15 – 8h20 (Maternelle / Élémentaire)

### ***HORAIRE GARDERIE DU SOIR MATERNELLE :***

16h40 – 18h15

### ***HORAIRE ETUDE DU SOIR ELEMENTAIRE :***

17h – 18h15

**ecole@ndr-hb-  
somain.fr**



Cheffe d'établissement : Mme Sylvie Rocquet

Délégations de pouvoir : Mme Elodie Poutrain et Mme Anne Grenier

Responsable cycle 1 : Mme Hélène Lefaire

Responsable cycle 2 : Mme Anne Grenier

Responsable cycle 3 : Mme Laurence Stome

Secrétaire de l'Ecole : Mme Céline Dezandre

Comptabilité famille : Mme Sylvie Depreux

# Informations générales

## LA PRÉ-RENTRÉE :

La pré-rentrée aura lieu le **vendredi 30 août 2024**.

Vous êtes invités **de 14h30 à 16h30**, afin de rencontrer les enseignantes et amener « éventuellement » les petites fournitures.



## LES FOURNITURES :

**L'A.P.E.L la Renaissance Somain** : Le retrait des commandes fournitures scolaires s'effectuera EN SALLE DE RESTAURATION.

Pour l'école : Le jeudi 29 août de 9h à 17h30 et le vendredi 30 août de 14h à 18h30.



## RENTREE : Lundi 2 septembre 2024

Les enfants sont attendus aux horaires suivants :

- 8h30 : Pour les maternelles
- 10h00 : Pour les élèves du CP au CM2

**Pas de garderie, ni étude ce lundi. (matin et soir)**

# STRUCTURE ECOLE : 17 CLASSES

+ un regroupement d'adaptation + un dispositif ULIS

## MATERNELLES / CYCLE 1 / 5 CLASSES

- **Toute Petite Section / Petite Section (TPS-A / PS-A)** : Hélène LEFAIRE
- **Toute Petite Section / Petite Section (TPS-B / PS-B)** : Enseignante non nommée
- **Petite Section / Moyenne Section (PS-C / MS-B)** : Bénédicte CONCILLE
- **Moyenne Section (MS-A)** : Marie-Audrey BROQUET
- **Grande Section (GS-A)** : Manuella ROUSSEAU



## DU CP AU CE2 / CYCLE 2 / 7 CLASSES

**CP-A**: Emilie RASO    **GSB/CP-B**: Aurélie RONDIN    **CP-C/CE1-C**: Luc WASSON  
**CE1-A**: Isabelle SIMON    **CE1-B**: Perrine DUBUISSON  
**CE2-A**: Anne GRENIER    **CE2-B**: Giovanna GOUY  
**R.A** (regroupement d'adaptation) : Elodie POUTRAIN

## DU CM1 AU CM2 / CYCLE 3 / 5 CLASSES

**CM1-A**: Sabine PRINGUE    **CM1-C - CM2-C**: Enseignante non nommée  
**CM1-B**: Anne BOURDON/ Véronique LENGART  
**CM2-A**: Laurence STOME    **CM2-B**: Catherine LERICHE  
**Dispositif Ulis** (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) : Elodie NISON



## LES ENTRÉES ET SORTIES :

***Pour permettre une bonne fluidité dans les couloirs et les entrées, et plan VIGIPIRATE oblige, nous vous demandons de ne pas vous y attarder trop longtemps.***

### 1) Pour les Maternelles (TPS/PS/MS) :

**Entrée le matin** → à la porte de la classe.

**Le midi** → accueil à la porte, côté maternelle

**Sorties** → à la porte de la classe.

### GS / CP de Mme Aurélie, des GS de Mme Manuella et les CP de Mme Emilie: en G

**Entrée le matin** → à la porte de la classe.

**Le midi** → accueil à la porte, côté maternelle

**Sorties** → le midi sur le parvis de l'école le soir dans la cour maternelle.



Attention, le jour de la rentrée: lundi 2 septembre:  
vous pouvez amener votre enfant jusqu'à la porte de sa classe.

### 2) Pour le CP/CE1 de M. Wasson et les CE1, CE2, CMI et CM2 :

**Entrées** → à 8h20 porte droite près de l'administratif.

Vous déposez vos enfants à la porte de l'établissement

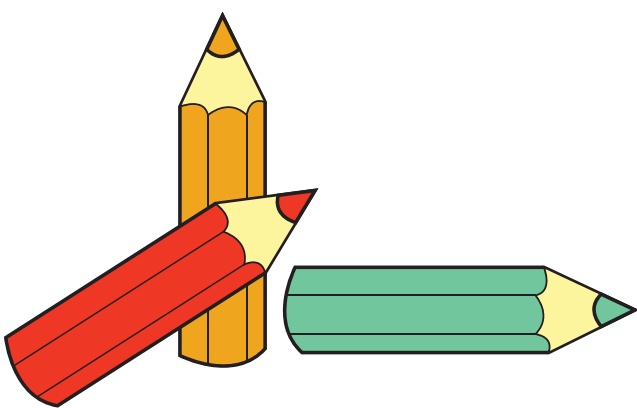
(Matin: à partir de 8h20, Midi, à partir de 13h15)

**Sorties** → à 11h30 Vous attendez vos enfants sur le parvis à l'emplacement prévu pour chaque classe.

→ **Le soir** : Sortie dans la cour primaire.



Attention, le jour de la rentrée : lundi 2 septembre :  
vous avez la possibilité de vous rendre dans la cour de l'école.

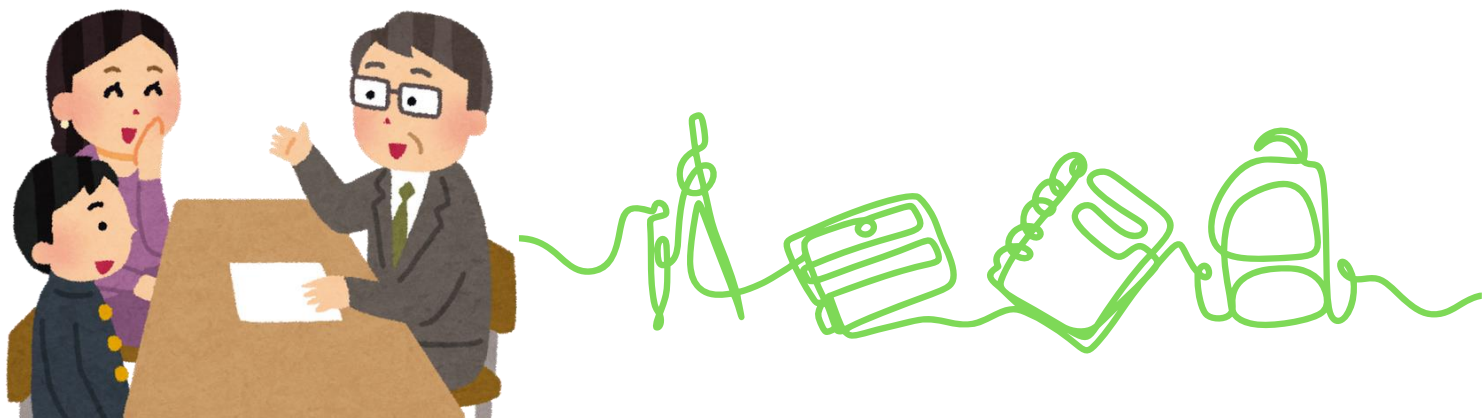


## DATES À RETENIR :

Réunion Parents-Professeurs à 17h15 au réfectoire :

Cycle 1: Jeudi 19 septembre Cycle 2: Mardi 17 septembre

Cycle 3: Lundi 16 septembre



## PREMIÈRES COMMUNIONS :

L'école a fait le choix de préparer les élèves de l'école, qui le souhaitent, au sacrement des premières communions.

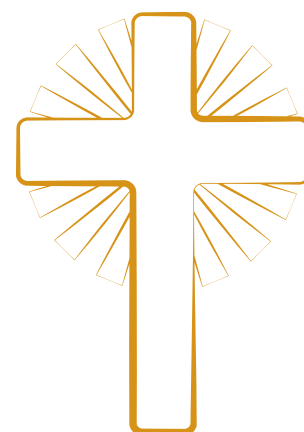
Cette préparation se fera dans l'école en lien étroit avec la paroisse pour les élèves de CE2 et de CM1 (ayant suivi la préparation en CE2).

Cette année pour les CE2 et CM1. En 2025 pour les CE2, CM1 et CM2.

Les premières communions auront donc lieu en 2026...

Une réunion d'information aura lieu le :

- **23 septembre pour les CE2**
- **26 septembre pour les CM1**



## COMMUNICATION

:



Rejoignez-nous sur notre site internet :  
**Notre-Dame de la Renaissance (nd-larenaisance.eu)**

Rejoignez-nous sur Facebook :  
**Notre Dame de la Renaissance - Somain**





**Jours et heures d'ouverture  
de l'établissement :**

Du lundi au vendredi de 7h30  
à 18h00

**Horaires des cours :**

De 8h25 à 12h20  
et de 13h05 ou 14h à 17h

**Etude possible :**

De 17h à 18h

## CONTACTS

- **Accueil** : 03/66/87/00/30  
[college@ndr-hb-somain.fr](mailto:college@ndr-hb-somain.fr)

Nos bureaux sont ouverts de 8h à 17h30 du lundi au vendredi  
et de 8h à 12h30 le mercredi

- **Vie scolaire** : 03/66/87/00/35  
[viescolaire@ndr-hb-somain.fr](mailto:viescolaire@ndr-hb-somain.fr)

De 8h à 12h15 et de 14h à 17h (en dehors de ces heures, les  
appels sont automatiquement rebasculés à l'accueil)

Chef d'établissement : M. Jean-Baptiste Gros

Directrice adjointe : Mme Lise Boulet

Responsable des niveaux 6ème/5ème : Mme Angélique Slaby

Responsable des niveaux 4ème/3ème : Mme Corinne Dausque

Responsable de Vie Scolaire : M. Didier Pochet

Secrétaire de Direction : Mme Elvira Durczak

Comptabilité famille : Mme Sylvie Depreux

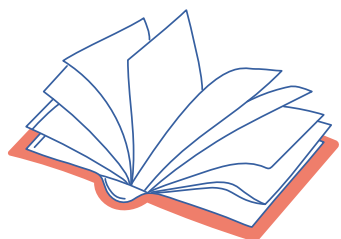
# Informations générales

## ABSENCES : NOUVEAUTÉ 2024 !

A COMPTER DE CETTE RENTRÉE, LE SYSTÈME PERMETTANT DE SIGNALER LES ABSENCES ÉVOLUE. AINSI, EN CAS D'ABSENCE, IL EST DEMANDÉ À CHAQUE FAMILLE DE FAIRE PARVENIR UN MAIL SUR ECOLE DIRECTE À « ABSENCES COLLÈGE » DEPUIS LE COMPTE PARENT. DANS LE CAS CONTRAIRE, LES PARENTS RECEVRONT AUTOMATIQUEMENT UN SMS LES INFORMANT DE L'ABSENCE DE LEUR ENFANT EN COURS OU À LA RESTAURATION. L'APPEL TÉLÉPHONIQUE, BIEN QUE POSSIBLE ET CONSEILLÉ, NE SUFFIT PAS. NOUS VOUS RAPPELONS PAR AILLEURS QUE LES BUREAUX DE LA VIE SCOLAIRE DU COLLÈGE SONT OUVERTS TOUS LES JOURS DE 8H À 12H15 ET DE 14H À 16H45 (À L'EXCEPTION DU MERCREDI APRÈS-MIDI).

## AUTORISATION DE SORTIE : NOUVEAUTÉ 2024 !

En cas de modification de l'emploi du temps de la classe ou d'absence d'un enseignant, les élèves peuvent être amenés à sortir un peu plus tôt du collège. Cela n'est possible qu'avec l'accord de la famille. Dans ce cas, une demande d'autorisation sera à formuler par la famille à l'adresse [viescolaire.college@ndr-hb-somain.fr](mailto:viescolaire.college@ndr-hb-somain.fr). Cette adresse servira de lien direct entre les familles et le service de scolaire pour traiter de la question des sorties anticipées ou des arrivées décalées.



LES MANUELS SERONT DISPONIBLES DIRECTEMENT EN CLASSE EN FONCTION DES BESOINS DES ENSEIGNANTS.

## MANUELS SCOLAIRES

## RESTAURATION SCOLAIRE



Les élèves demi-pensionnaires recevront une carte de cantine en début d'année qu'ils devront obligatoirement présenter au self lors de leur passage. Toute carte perdue entraîne le rachat d'une nouvelle carte au tarif de 5€. Si l'élève n'a pas sa carte, il peut bien entendu manger au self. Il passera néanmoins après ses camarades en possession de leur carte.



## FOYER

Notre établissement dispose d'une boutique mettant à disposition boissons et confiseries sur les temps de récréation et sur la pause méridienne. Les bénéfices sont reversés au profit des élèves. Nouveauté à cette rentrée, les élèves paieront leurs achats directement avec leur carte de restauration. Un plafond quotidien maximum sera mis en œuvre, et les familles pourront décider de réalimenter ou non le porte-monnaie numérique de leur enfant directement sur Ecole Directe »



## RETENUES

Les retenues auront lieu de 17h00 à 18h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis ou le mercredi de 13h30 à 16h30.

## BUREAU D'INCLUSION SCOLAIRE

Le bureau d'inclusion scolaire a pour vocation de faciliter la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers au sein de notre ensemble scolaire.

Ces besoins peuvent se traduire par :

- une situation de handicap
- un trouble des apprentissages (troubles dys, TDAH, etc.)
- une pathologie chronique, une intolérance alimentaire, une allergie...



Si vous êtes concernés ou si vous vous interrogez à ce sujet, nous vous invitons dès à présent à prendre contact avec Mme Stéphanie LEBLON, qui est à votre disposition pour toute question relative au suivi administratif de ces dossiers :

- Par mail à [inclusion@ndr-hb-somain.fr](mailto:inclusion@ndr-hb-somain.fr)
- Par téléphone au 03-66-87-00-38.



## SOUTIEN SCOLAIRE

Lors de certaines vacances scolaires, l'établissement propose des temps de soutien scolaire. Cela vient en complément des séances organisées dans le courant des semaines habituelles de cours de 17h00 à 18h00.







Mme Martin, infirmière, est présente sur le collège les lundi, mardi, jeudi de 13h à 17h et le mercredi de 8h à 12h. Elle administre les premiers soins, s'occupe des urgences, gère les PAI (Projet d'Accueil Individualisé), et peut être amenée à donner les médicaments sur ordonnance.

Mme Martin propose également des temps de « Point écoute » qui permettent aux élèves qui en ressentent le besoin de pouvoir venir se poser et discuter. Cette écoute active permet d'apaiser les tensions lorsqu'elles existent et de pouvoir prendre du recul sur des situations qui paraissent compliquées. Les rendez vous se prennent directement à l'infirmerie ou en passant par la messagerie Ecole directe.

## CARNET DE SUIVI



Tous les élèves reçoivent le jour de la rentrée un carnet de suivi qui est un moyen de communication privilégié entre l'établissement et la famille. L'élève doit donc toujours l'avoir sur lui. Un élève qui n'a pas son carnet lorsque l'enseignant ou l'éducateur lui réclame, pourra être amené à rester obligatoirement en étude le soir même de 17h à 18h, la famille en sera alors prévenue par téléphone.

Dans ce carnet, les enseignants indiquent les mérites et félicitations, les informations générales, les remarques, oublis ou observations, les retenues éventuelles... En cas de perte, un nouveau carnet vous sera automatiquement refacturé au prix de 5 €.

## TRANSPORTS SCOLAIRES

Si vous souhaitez prendre les transports en commun pour venir en cours, deux possibilités s'offrent à vous :

- Si vous habitez dans la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, la compagnie de transport est EVEOLE.



**Bonne nouvelle ! Depuis le 1er janvier 2022, votre réseau évéole est entièrement GRATUIT. Tout le monde peut accéder à toutes les lignes : tout le temps et sans aucune carte, ni justificatif.**

- Pour les autres communes, il vous suffit de suivre ce lien :

**Région Hauts-de-France - Service des Transports ([hautsdefrance.fr](https://hautsdefrance.fr)).**



## BOURSES ET AIDES DIVERSES SELON CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- **Bourses « collège »** : Pour les familles éligibles, un dossier de demande de bourse vous sera remis dans le courant du mois de septembre 2024. N'hésitez pas à nous solliciter en cas de questions.
- **Fond social cantine** : Une aide trimestrielle est accordée par le rectorat aux familles les plus modestes. Afin de pouvoir en bénéficier, merci de prendre contact avec le service « comptabilité familles ».
- **Aide à la demi-pension du conseil départemental** : Un dossier de demande d'aide sera également distribué aux familles courant septembre, afin de vérifier leur éligibilité et de les accompagner dans leur demande.

Il est important de rappeler que l'année de référence fiscale pour l'aide à la demi-pension est 2024, basée sur les revenus de 2023. Toutefois, si une diminution significative des revenus survient après cette date, nous vous encourageons à contacter notre établissement afin de mettre en place des demandes d'aide appropriées.

### COMMUNICATION



Rejoignez-nous sur notre site internet :  
**Notre-Dame de la Renaissance (nd-larennaissance.eu)**

Rejoignez-nous sur Facebook :  
**Notre Dame de la Renaissance - Somain**



## INFORMATIONS POUR LA RENTRÉE



### Pour les 6ème : Rentrée le lundi 02 septembre :

- **A 8h45**, accueil des élèves et des familles dans la cour de récréation
- **A 9h**, montée en classe et début des activités de la matinée avec le professeur principal
- **Vers midi**, tous les élèves prennent leur repas à la cantine du collège. Celui-ci est offert par l'établissement
- **A partir de 13h30**, début des activités de l'après-midi avec le professeur principal
- **A 16h30**, fin de la journée
  
- **De 16h30 à 18h**, Réunion d'accueil des familles de 6ème en salle d'EPS. Courte présentation (30 minutes) en grand groupe puis temps de rencontre en classe avec le Professeur Principal. Les équipes enseignantes sont invitées à passer dans les classes pour se présenter aux familles.

### Pour les 5e, 4e et 3e : Rentrée le lundi 02 septembre :

*Rentrée échelonnée avec accueil par M. Gros par niveau sur la cour*

- **5ème** : De 13h30 à 17h00
- **4ème** : De 13h45 à 17h00
- **3ème** : De 14h à 17h00

**Pour tous les collégiens, les cours débuteront dès le mardi 03 septembre selon l'emploi du temps habituel de la classe distribué le jour de la rentrée.**

**Back to  
School**



## Réunion de rentrée pour les parents :

Courte présentation (30 minutes) en grand groupe puis temps de rencontre en classe avec le Professeur Principal.

Salle d'EPS	17h30
Mardi 03 septembre	5e
Jeudi 05 septembre	4e
Lundi 09 septembre	3e

**Photos individuelles et photos de classes :** Mardi 10 septembre

**Journée d'intégration :** Vendredi 13 septembre

**CROSS :** Vendredi 27 septembre

**Journée des Fraternités :** Vendredi 06 décembre (les cours sont supprimés)

**Journée Portes Ouvertes :** Samedi 07 décembre

**Forum de l'orientation :** Samedi 11 janvier au lycée

**Epreuve orale du DNB pour les 3e :** Mercredi 14 mai (le collège sera fermé aux élèves des autres niveaux)

## Have Fun Days 2024/2025

Date	Thème
Vendredi 18 octobre	Tous en rose !
Vendredi 20 décembre	Pull & Accessoires de Noël !
Vendredi 07 février	Thèmes Mystères
Vendredi 04 avril	

Nous vous renvoyons également à la page 11 de notre circulaire de rentrée où vous retrouverez les dates importantes de notre année scolaire



# DATES IMPORTANTES

## En 3ème

NE PAS  
OUBLIER!

### SEMESTRE 1:

- **MARDI 15 OCTOBRE À 17H30** : SOIRÉE D'ORIENTATION ET DE PRÉSENTATION DES LYCÉES DU BASSIN DE DOUAI.
- **Jeudi 28 novembre** : Visite et découverte du lycée Hélène Boucher et de ses différentes filières
- **Mercredi 4 et jeudi 5 décembre** : Brevet blanc n°1
- **Du 16/12 au 21/12** : Stage d'observation et de découverte professionnelle
- **Samedi 11 janvier** : Forum de l'orientation au lycée Hélène Boucher

### Réunions parents-professeurs :

3 ou 4 classes sont accueillies par soirée. Les parents rencontrent les enseignants en s'inscrivant sur des créneaux de rendez-vous de 5 minutes via l'application Ecole Directe.

18/11/2024	3A/3C/3E
21/11/2024	3B/3D/3F/3G

### Conseils de classes :

	Salle Pasteur		
	17H15 - 18H15	18H15 - 19H15	19H15-20H15
13/01/2025	3A	3B	
14/01/2025	3C	3D	3E
16/01/2025	3F	3G	

<b>Remise du bulletin du semestre 1</b>
Mardi 21 janvier (inscription sur Ecole Directe)
Jeudi 23 janvier (inscription sur École Directe)

Lors des rencontres du 21 et du 23 janvier, le professeur principal de 3e remet le bulletin à l'élève et à sa famille accompagné d'un ou deux autres enseignants de la classe. Il fait également le bilan du conseil de classe et en profite pour émettre un premier avis sur les vœux d'orientation formulés par la famille.



## **SEMESTRE 2 :**

(sous réserve de modification en fonction des échéances de fin d'année)

- **Mercredi 12 mars** : Oraux blancs du DNB
- **Mercredi 29 et jeudi 30 avril** : Brevet blanc n°2
- **Mercredi 14 mai** : Epreuve orale officielle du DNB
- **Lundi 26 et mardi 27 mai** : Conseils de classe - orientation
- **Jeudi 26 et vendredi 27 juin** : Epreuves de DNB

## **En 6ème, 5ème et 4ème**

### **SEMESTRE 1 :**

#### **Réunions parents-professeurs :**

4 classes sont accueillies par soirée. Les parents rencontrent les enseignants en s'inscrivant sur des créneaux de rendez-vous de 5 minutes via l'application Ecole Directe.

05/11/2024	6A/6C/6D/6G
19/11/2024	6B/6E/6F/6H
04/11/2024	5A/5D/5F/5H
14/11/2024	5B/5C/5E/5G
07/11/2024	4A/4B/4F/4H
12/11/2024	4C/4D/4E/4G
18/11/2024	3A/3C/3E
21/11/2024	3B/3D/3F/3G



## Conseils de classe :

	Salle Pasteur			Salle Einstein		
	17H15	18H15	19H15	17h15	18h15	19h15
	-	-	-	-	-	-
	18H15	19H15	20H15	18h15	19h15	20h15
13/01/2025				5C	5D	5H
14/01/2025				5E	5F	
16/01/2025				5A	5B	5G
20/01/2025	6A	6B		6D	6E	
21/01/2025	6C	6F				
23/01/2025	6G	6H				
27/01/2025	4A	4B		4C	4D	
28/01/2025	4E	4G		4F	4H	

## Remise des bulletins :

Jeudi 30/11	Lundi 03/02	Mardi 04/02
6E/6F/6G/6H	6A/6B/6C/6D	Tous les 4èmes
5A/5B/5E/5F	5C/5D/5G/5H	

## SEMESTRE 2:



**Brevet blanc des 4e : 12 et 13  
mars**



# LE LYCÉE



**Jours et heures d'ouverture  
de l'établissement :**  
Du lundi au vendredi de 08h00  
à 17h35

**Horaires des cours :**  
De 8h35 à 11h35 ou 12h30  
et de 13h25 à 16h30

## CONTACTS:

- **Accueil :**  03/27/95/94/10  
lycee@ndr-hb-somain.fr



Nos bureaux sont ouverts de 8h à 17h35 du lundi au vendredi .

- **Vie scolaire :** (de 08h00 à 17h30) : 03/27/95/94/17  
Mail absences : [viescolaire.lycee.ufa@ndr-hb-somain.fr](mailto:viescolaire.lycee.ufa@ndr-hb-somain.fr)

Chef d'établissement : M. Jean-Baptiste Gros  
Directeur adjoint : M. Fabien WAXIN  
DDFPT : M. Christophe Faidherbe  
Responsable de vie scolaire : Mme Nathalie Masclet  
Secrétaire de Direction : Mme Christelle Deleplace  
Comptabilité famille : Mme Sylvie Depreux



# Informations générales

## ABSENCES

TOUTE ABSENCE DOIT ÊTRE SIGNALÉE PAR TÉLÉPHONE AU 03/27/95/94/10 EN TAPANT « 1 » OU PAR MAIL À [VIESCOLAIRE.LYCEE.UFA@NDR-HB-SOMAIN.FR](mailto:VIESCOLAIRE.LYCEE.UFA@NDR-HB-SOMAIN.FR). DANS LE CAS CONTRAIRE, LES PARENTS RECEVRONT AUTOMATIQUÉMENT UN SMS LES INFORMANT DE L'ABSENCE DE LEUR ENFANT EN COURS. NOUS VOUS RAPPELONS QUE LES BUREAUX DE LA VIE SCOLAIRE SONT OUVERTS DE 8H À 16H30.



## CARTE Génération HDF

CETTE CARTE EST À CONSERVER PAR LA FAMILLE PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LA SCOLARITÉ. ELLE EST RECHARGÉE CHAQUE ANNÉE PAR L'ÉTABLISSEMENT ET LE CENTRE DE FORMATION. ELLE PERMET D'ALLÉGER LES FRAIS DE SCOLARITÉ GRÂCE À L'ACHAT DE LIVRES, DE MANUELS, D'ÉQUIPEMENTS PROFESSIONNELS DE SÉCURITÉ... CETTE CARTE « MANUELS ET ÉQUIPEMENTS » EST **VALABLE DU 1ER JUILLET 2024 AU 30 AVRIL 2025**.

- **VOUS N'AVEZ PAS LA CARTE GÉNÉRATION ?** : LA DEMANDE EST À EFFECTUER EN LIGNE SUR [WWW.GENERATION.HAUTSDEFRANCE.FR](http://WWW.GENERATION.HAUTSDEFRANCE.FR). EN INDIQUANT VOTRE IDENTITÉ ET EN RENSEIGNANT LE MOT DE PASSE DE VOTRE CHOIX, VOUS RECEVREZ UN IDENTIFIANT ET UN NOUVEAU MOT DE PASSE PAR MAIL. POURSUIVEZ ENSUITE L'INSCRIPTION ET CONFIRMEZ VOTRE DEMANDE EN CLIQUANT SUR « VALIDER ET ENVOYER MA DEMANDE ». APRÈS VALIDATION PAR L'ÉTABLISSEMENT, VOTRE CARTE VOUS SERA ENVOYÉE DIRECTEMENT PAR VOIE POSTALE.
- **VOUS AVEZ DÉJÀ LA CARTE GÉNÉRATION ?** : VOS DROITS SERONT ACTUALISÉS PAR LE LYCÉE OU PAR LE



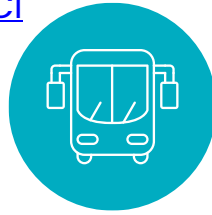
## RETENUES

Les retenues ont lieu de 16h30 à 17h30 du lundi au vendredi ou le mercredi après-midi pour les 3ème PM. Les sanctions sont visibles sur *Ecole Directe*.





POUR LES ÉLÈVES DE 3E PM, DU LYCÉE TECHNOLOGIQUE ET DE SECTIONS PROFESSIONNELLES, LES COMMANDES SONT À EFFECTUER EN LIGNE **AVANT LE 15 AOÛT DERNIER DÉLAI** ! MERCI DE PRENDRE CONNAISSANCE DE LA PLAQUETTE AINSI QUE DE LA MARCHE À SUIVRE [EN CLIQUANT ICI](#)



## TRANSPORTS SCOLAIRES

Si vous souhaitez prendre les transports en commun pour venir en cours, deux possibilités s'offrent à vous :

- Si vous habitez dans la Communauté de Communes *Cœur d'Ostrevent*, la compagnie de transport est EVEOLE.

**Bonne nouvelle !** Depuis le 1er janvier 2022, votre réseau évéole est entièrement **GRATUIT**. Tout le monde peut accéder à toutes les [lignes](#) : tout le temps et sans aucune carte, ni justificatif.

- Pour les autres communes, il vous suffit de suivre ce lien : [Région Hauts-de-France - Service des Transports \(hautsdefrance.fr\)](#).



Région  
Hauts-de-France

## RECENSEMENT

Il est obligatoire pour chaque jeune de se faire recenser afin de pouvoir s'inscrire aux examens et au permis de conduire. Si ce n'est pas encore fait, contactez votre mairie au plus vite !



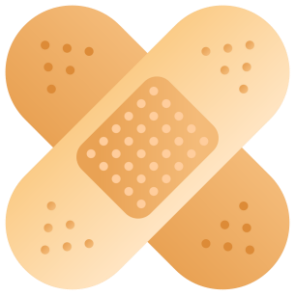


### • BOURSES POUR LES LYCÉENS :

A compter de cette rentrée scolaire, les élèves boursiers ou non boursiers devront déposer une demande de bourse. Le barème vous sera adressé par mail, suivant votre situation vous pourrez retirer un dossier au secrétariat ou le télécharger via [WWW.EDUCATION.GOUV.FR/AIDES-FINANCIERES-LYCEE](http://WWW.EDUCATION.GOUV.FR/AIDES-FINANCIERES-LYCEE) À PARTIR DU 01/09. LE DOSSIER COMPLET EST À RENDRE **AVANT LE 11 OCTOBRE**.

**EN CAS DE DOSSIER INCOMPLET, IL NE SERA PAS TRAITÉ PAR L'ACADÉMIE.**

- **AIDE À LA RESTAURATION :** POUR LES **DEMI-PENSIONNAIRES** DE LA 3<sup>E</sup> À LA TERMINALE, IL EST POSSIBLE DE BÉNÉFICIER DE SUBVENTIONS POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE SELON LES RESSOURCES FAMILIALES. POUR LES 2<sup>ND</sup>S, 1<sup>È</sup>RES ET TERMINALES PROFESSIONNELLES AINSI QUE LES CAP, VOTRE AVIS D'IMPOSITION SERA À DÉPOSER AU SERVICE FINANCIER DE NOTRE ÉTABLISSEMENT EN JANVIER 2025 . POUR LES 3<sup>È</sup>MES ET LA VOIE TECHNOLOGIQUE, VOTRE AVIS D'IMPOSITION SERA À DÉPOSER DÈS LA RENTRÉE SCOLAIRE.



## infirmierie

MME MARTIN, INFIRMIÈRE, EST PRÉSENTE SUR LE LYCÉE LES LUNDI, MARDI, JEUDI DE 8H À 12H15 ET LE VENDREDI EN JOURNÉE.

ELLE ADMINISTRE LES PREMIERS SOINS, S'OCCUPE DES URGENCES, GÈRE LES PAI (PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ), ET PEUT ÊTRE AMENÉE À DONNER LES MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE.

MME MARTIN PROPOSE ÉGALEMENT DES TEMPS DE « POINT ÉCOUTE » QUI PERMETTENT AUX ÉLÈVES QUI EN RESSENTENT LE BESOIN DE POUVOIR VENIR SE POSER ET DISCUTER. CETTE ÉCOUTE ACTIVE PERMET D'APAIER LES TENSIONS LORSQU'ELLES EXISTENT ET DE POUVOIR PRENDRE DU RECUL SUR DES SITUATIONS QUI PARAISSENT COMPLIQUÉES. LES RENDEZ VOUS SE PRENNENT DIRECTEMENT À L'INFIRMERIE OU EN PASSANT PAR LA MESSAGERIE ECOLE DIRECTE.



## Tenues

Dans certaines filières, une journée par semaine est dédiée au port d'une tenue professionnelle et sera évaluée tout au long de l'année :

**En filière AGOrA**, la tenue est composée de

- Une veste / un beau gilet de couleur sombre
- Un chemisier / Une chemise / un polo de couleur blanche ou très claire
- Un pantalon / une jupe de couleur sombre
- Des chaussures de ville ou baskets blanches

**En filière MRC/MCV**, la tenue est composée de

Pour les garçons : chino, jean noir brut (sans effets ou décoloration) - chemise, polo - chaussures de ville ou baskets blanches

- Pour les filles : robe, jupe, pantalon de toile, veste de tailleur, chemisier, blouse - ballerines, bottes, boots, baskets blanches

**Le jour dédié à cette tenue professionnelle sera défini par l'équipe enseignante en septembre.**

**Au lycée technologique**, une journée hebdomadaire « **la petite veste noire** » est mise en place dès la rentrée prochaine pour tous les élèves de 2nde GT, 1ère ST2S et STMG ainsi que pour les Terminales ST2S et STMG (voir liste de fournitures). Les modalités pratiques seront communiquées par les enseignants en septembre.

Certains cours nécessitent une tenue adaptée et obligatoire : laboratoire, enseignement professionnel... **(L'achat se fera conformément aux directives de l'établissement qui seront précisées par les enseignants au mois de septembre.)**

Les élèves de Bac Pro ASSP, Bac Pro Logistique, CAP OL et CAP AEPE entrant dans la formation devront commander leurs tenues professionnelles par le biais du fournisseur avec les bons de commande ci-dessous ou par leurs propres moyens.

Bon de commande pour le Baccalauréat professionnel ASSP [en cliquant ici](#).

Bon de commande pour les Bac Pro LOGISTIQUE et CAP OL [en cliquant ici](#).

Bon de commande pour le CAP AEPE [en cliquant ici](#).

**Les bons de commande et règlements sont à transmettre à : LTP Hélène Boucher , à l'attention de M.Faidherbe – Tenue de travail, 115 rue R.Salengro, 59490 Somain  
MAIL: [ddfpt@lycee-helene-boucher.fr](mailto:ddfpt@lycee-helene-boucher.fr)**

De même, pour l'EPS, une tenue adaptée à la pratique sportive est **obligatoire**.



## FOURNITURES SCOLAIRES

De manière à vous permettre de vous organiser au mieux en vue de la rentrée, vous trouverez dès à présent sur notre site internet les listes de fournitures pour l'année à venir. Elles sont également accessibles [en cliquant ici](#).



## Nouveautés rentrée 2024 : Les ateliers du jeudi

Des ateliers seront proposés chaque jeudi de 15h35 à 16h30 (ou 17h30) pour les élèves volontaires de 2nde Bac Pro, 2nde GT et 1 ère Techno.

Au programme, initiation à la langue des signes française, atelier Défense et club de musique.

Des informations complémentaires vous ont déjà été transmises afin que vous puissiez vous inscrire à l'option Langue des Signes. Si vous ne les avez pas reçues, vous pouvez les récupérer en [cliquant ici](#) ; il reste des places disponibles : ne tardez pas !

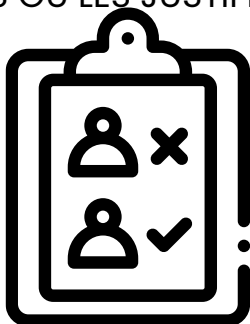


## SOUTIEN SCOLAIRE

Lors de certaines vacances scolaires, l'établissement propose du soutien scolaire. Ces temps viennent s'ajouter aux propositions qui sont faites dans le courant de l'année scolaire.

## LE CARNET DE CORRESPONDANCE

DORÉNAVANT , IL N'Y AURA PLUS DE CARNET DE CORRESPONDANCE PAPIER. POUR SIGNALER LES ABSENCES OU LES JUSTIFIER, MERCI DE PASSER PAR L'ADRESSE MAIL DE LA VIE SCOLAIRE : [VIESCOLAIRE.LYCEE.UFA@NDR-HB-SOMAIN.FR](mailto:VIESCOLAIRE.LYCEE.UFA@NDR-HB-SOMAIN.FR)



# Have Fun Days 2024/2025

Date	Thème
Vendredi 18 octobre	Tous en rose !
Vendredi 20 décembre	Pull & Accessoires de Noël !
Vendredi 07 février	Thèmes Mystères
Vendredi 04 avril	

## NOS FORMATIONS

- Lycée général et technologique :
  - 2<sup>nd</sup>e Générale et Technologique
  - Baccalauréats ST2S – STMG
- Lycée professionnel :
  - 3<sup>è</sup>me Prépa Métiers
  - Baccalauréats ASSP – AGOrA – OTM – Logistique – MCV
  - CAP EPC – OL



**SOINS, AIDE A LA PERSONNE, TRANSPORTS, LOGISTIQUE, COMMERCE, VENTE, ...**

## COMMUNICATION



Rejoignez-nous sur notre site internet :  
**Lycée Hélène Boucher Somain ([lycee-helene-boucher.fr](http://lycee-helene-boucher.fr))**

Rejoignez-nous sur Facebook : **Lycée  
Hélène Boucher-Somain**



Rejoignez-nous sur Youtube :  
**Lycée Hélène Boucher Somain - YouTube**



Madame, Monsieur, Chers parents,

Vous avez inscrit votre enfant au lycée Hélène Boucher.

L'association des parents d'élèves de l'établissement est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

L'Association des Parents d'Elèves de l'enseignement Libre (APEL), c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participe concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement :

- être à l'écoute et accueillir des nouveaux parents
- mettre en place et former les parents correspondants présents lors des conseils de classe
- représenter l'ensemble des parents d'élèves au conseil d'établissement et auprès de l'organisme de gestion (OGEC)
- participer aux différentes manifestations tout au long de l'année (temps de partage à Noël, journées portes ouvertes, journée des 18 ans, bal de fin d'année...)
- organiser différentes actions durant l'année scolaire (vente de coquilles, tombola, vente de roses pour la Saint Valentin...)

En adhérant à l'APEL, vous recevrez le magazine « Famille & Education » qui, tous les deux mois, apporte aux parents d'élèves des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire, les questions éducatives et de société, ainsi que les activités de loisirs pour les enfants.

Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'APEL que grâce au soutien de tous les parents. Sans cette aide, rien n'est possible !

C'est pourquoi il vous est proposé d'adhérer à l'APEL et la cotisation, d'un montant de 18€ (soit 1.80 par mois), sera portée sur la facture de scolarité de votre enfant.

**Nous vous invitons à l'Assemblée Générale de l'APEL du lycée Hélène Boucher qui aura lieu le :**

**MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024 à 18h00 au restaurant scolaire.**

Au plaisir de vous rencontrer à la rentrée prochaine.

Les membres de l'APEL

Pour contacter l'APEL : [apelheleneboucher@gmail.com](mailto:apelheleneboucher@gmail.com)

# PARTIELS LYCEE TECHNOLOGIQUE

	Dates	1ère	Terminale
<b>1er Trimestre</b>	<i>11-sept</i>	<del></del>	MATHS (2h)
	<i>18-sept</i>	MATHS (2h) - LVB (1h)	LVA (2h)
	<i>25-sept</i>	Hist-Geo (2h)	LVB (2h)
	<i>02-oct</i>	LVA (2h)	Hist-Geo (2h)
	<i>09-oct</i>	<b>ST2S : CBPH (3h) STMG: Management/SGN (3h)</b>	<b>ST2S: STSS (3h) STMG: Droit éco (4h)</b>
	<i>16-oct</i>	Français (2h)	<b>ST2S : CBPH (4h) STMG: MDSGN (4h)</b>
	<i>06-nov</i>	<b>ST2S: STSS (3h) STMG: Droit éco (3h)</b>	Philo (4h)
	<i>13-nov</i>	Rattrapages	
<b>2ème Trimestre</b>	<i>20-nov</i>	LVB (1h)	MATHS (2h)
	<i>27-nov</i>	Hist-Geo (2h)	LVA (2h)
	<i>04-déc</i>	LVA (2h)	LVB (2h)
	<i>11-déc</i>	MATHS (2h)	Hist-Geo (2h)
	<i>08-janv</i>	Rattrapages tronc commun	
	<i>15-janv</i>	<b>ST2S : CBPH (3h) STMG: Management/SGN (3h)</b>	MATHS (2h)
	<i>22-janv</i>	EXAMENS BLANCS ET ORAUX BLANCS	
	<i>29-janv</i>	<b>ST2S: STSS (3h) STMG: Droit éco (3h)</b>	Rattrapages spé
	<i>05-févr</i>	Rattrapages spé	<del></del>
<b>3ème Trimestre</b>	<i>26-févr</i>	LVB (2h)	MATHS (2h)
	<i>05-mars</i>	Hist-Geo (2h)	LVA (2h)
	<i>12-mars</i>	LVA (2h)	LVB (2h)
	<i>19-mars</i>	MATHS (2h)	Hist-Geo (2h)
	<i>26-mars</i>	Rattrapages tronc commun	MATHS (2h)
	<i>02-avr</i>	<del></del>	Rattrapages tronc commun
	<i>23-avr</i>	Français (4h)	LVA (1h)
	<i>07-mai</i>	MATHS (1h) / Hist-Geo (1h)	Philo (4h)
	<i>14-mai</i>	<b>ST2S : STSS (3h) STMG: Droit éco (3h)</b>	<b>ST2S : CBPH (4h) STMG: MDSGN (4h)</b>
	<i>21-mai</i>	<b>ST2S: CBPH (3h) STMG: Management /SGN (3h)</b>	<b>ST2S : STSS (3h) STMG: Droit Eco (4h)</b>
	<i>28-mai</i>	Rattrapages spé ou fr	Rattrapages spé
	<i>04-juin</i>	MATHS (2h) Comptabilisé dans la moyenne de Terminale T1	<del></del>



# CALENDRIER PREVISIONNEL EVALUATIONS

3PM	<i>DNB blanc (écrit)</i>	Du 22/01 au 24/01/2025
	<i>Ev@lang</i>	Février/Mars 2025
	<i>PIX</i>	Mai 2025
	<i>Oral DNB</i>	Entre-le 19/05 et le 28/05/2025
	<i>ASSR 2</i>	Juin 2025
2GT	<i>Tests de positionnement (Fr et Maths)</i>	Entre-le 09/09 et le 27/09/2024 (à confirmer)
	<i>Epreuves communes</i>	Entre le 24 et le 28 mars 2025
	<i>Soutenance de stage orale ou écrite</i>	Fin juin/Début juillet 2025
1 Techno	<i>EAF blanc (écrit)</i>	Entre-le 22/01 et le 24/01/2025
	<i>EAF blanc (oral)</i>	N°1 : Entre-le 22/01 et le 26/01/2025
		N°2 : Entre le 24 et le 28 mars 2025
	<i>Dossier écrit étude 1 STMG</i>	Fin janvier/début février 2025
<i>Oral Dossier 1 STMG</i>	Mars/Avril 2025	
Tale Techno	<i>Examens blancs</i>	Du 22/01 au 24/01/2025
	<i>PIX</i>	Entre le 17 et le 28 mars 2025
	<i>Oral ETLV</i>	Mai 2025
	<i>Grand Oral blanc</i>	Entre le 22 et le 26 avril 2025
2 BP	<i>Tests de positionnement (Fr et Maths)</i>	Entre-le 09/09 et le 27/09/2024 (à confirmer)
	<i>Soutenance de stage orale ou écrite</i>	Fin juin/ début juillet 2025
1BP	<i>Attestation de réussite intermédiaire (contrôle continu et PFMP)</i>	Tout au long de l'année
	<i>Soutenance de stage orale</i>	Fin mai/début juin 2025
Tale BP	<i>Examens blancs</i>	Du 22/01 au 24/01/2025
	<i>PIX</i>	Entre le 17 et le 28 mars 2025
	<i>Contrôle en Cours de Formation pour le baccalauréat (CCF)</i>	De fin mars à début mai 2025
CAP 1	<i>Tests de positionnement (Fr et Maths)</i>	Entre-le 09/09 et le 27/09/2024(à confirmer)
	<i>Oral de stage (PFMP 1)</i>	Mars 2025
	<i>Rapport écrit de stage (PFMP 2)</i>	Entre le 30 juin et le 3 juillet 2025
CAP 2	<i>Oral de stage</i>	Janvier/Février 2025
	<i>PIX</i>	Entre le 24 février et le 7 mars 2025
	<i>SST (Sauveteur Secouriste du Travail)</i>	Entre le 22 et le 30 avril 2025
	<i>Contrôle en Cours de Formation pour le CAP (CCF) et modules d'insertion professionnelle ou de poursuite en bac pro</i>	Entre fin avril et mi-juin

# STAGES ET PFMP

(Périodes de Formation en Milieu Professionnel)

[Cliquez ici pour obtenir le document préparatoire à la convention](#)

## 3e – 2de Professionnelle – 1ère Professionnelle – Tale Professionnelle

	PFMP N°1	PFMP N°2
3 <sup>e</sup> Stage de découverte	Du 02/12 au 14/12	Du 17/03 au 29/03
2 <sup>nd</sup> Professionnelle	Du 20/01 au 08/02	Du 09/06 au 28/06
1 <sup>ère</sup> AGORA/ASSP/OTM/LOG	Du 04/11 au 30/11	Du 21/04 au 17/05
1 <sup>ère</sup> MCV	Du 25/11 au 21/12	Du 21/04 au 17/05
CAP 1	Du 13/01 au 08/02	Du 09/06 au 28/06
Ter AGORA/LOG/OTM	Du 02/12 au 21/12	Du 24/02 au 15/03
Ter MCV	Du 04/11 au 23/11	Du 24/02 au 15/03
Ter ASSP	Du 27/01 au 21/03	
CAP 2	Du 25/11 au 21/12	Du 10/03 au 29/03

**En 2ASSP :** PFMP n°1 auprès des enfants – PFMP n°2 auprès des adultes non autonomes ou des enfants

**En 1ASSP :** PFMP n°1 auprès d'adultes non autonomes ou des enfants – PFMP n°2 auprès des adultes non autonomes

**En TASSP :** PFMP auprès d'adultes non autonomes



## 2de Générale et Technologique

Stage 1 : du 20/01 au 25/01  
Stage 2 : du 16/06 au 28/06

## 1ère Technologique

Stage : du 31/03 au 05/04



## Terminale Technologique :

Stage : Du 03/02 au 08/02 (avec possibilité de prolonger le stage sur temps de vacances soit jusqu'au 15/02 inclus).

**ATTENTION : Nous vous rappelons que les stages & PFMP sont obligatoires et devront si nécessaire être récupérés sur temps de vacances (semaines d'ouverture de l'établissement) afin de pouvoir valider le passage en classe supérieure.**



# CONSEILS DE CLASSE ET REUNIONS

## Réunion de rentrée pour les parents et élection des parents délégués

	16h45	17h15
Mardi 03 septembre	3 PM	2GT / 1 TECH / T TECH
Jeudi 05 septembre	CAP 1 / 2ND PRO	
Lundi 09 septembre	1 PRO / T PRO / CAP 2	



### 3ème Prépa Métiers

**Trimestre 1 :** du 02 septembre 2024 au 17 novembre 2024

Conseils de classe			
	16h40	17h30	18h20
Lundi 18 novembre	3 PM 1	3 PM 2	3 PM 3
Réunions parents / professeurs 16h45-19h15			
Mardi 26 novembre	3 PM 1 – 3 PM 2 – 3 PM 3		

**Trimestre 2 :** du 18 novembre 2024 au 07 février 2025

Conseils de classe			
	16h40	17h30	18h20
Lundi 24 février	3 PM 3	3 PM 1	3 PM 2
Réunions parents / professeurs 16h45-18h45			
Mardi 04 mars	3 PM 1 – 3 PM 2 – 3 PM 3 → remise des relevés et bulletins + point DNB		



**Trimestre 3 :** du 24 février 2025 à début juin 2025

*Sous réserve de modification des échéances de fin d'année*

Conseils de classe/ Conseils d'orientation	
Fin mai	3e PM 1, 3e PM 2 et 3e PM 3



# CONSEILS DE CLASSE ET REUNIONS

## 2nde Professionnelle

**Semestre 1 :** du 02 septembre 2024 au 19 janvier 2025

Réunions Parents / Professeurs 16h45 - 19h15	
Jeudi 7 novembre	2 ASSP 1 et 2 – 2 GATL 1 et 2 – 2 MRC 1 et 2



Conseils de classe – Semestre 1			
	16h40	17h30	18h20
Lundi 20 janvier	2 ASSP 1	2 ASSP 2	
Mardi 21 janvier	2 MRC 1	2 GATL 1	2 MRC 2
Jeudi 23 janvier			2 GATL 2 (à 17h20)

**Semestre 2 :** du 20 janvier 2025 à mi-juin 2025

*Sous réserve de modification des échéances de fin d'année*



Conseils de classe - Semestre 2	
MI-JUIN	Toutes les classes de 2 <sup>nde</sup> BP



## 1ère Professionnelle et CAP 1

**Semestre 1 :** du 02 septembre 2024 au 19 janvier 2025

Réunions Parents / Professeurs 16h45 à 19h15	
Mardi 12 novembre	1 ASSP 1 et 2 – 1 Log – 1 AGOrA – 1 OTM - 1 MCV 1 et 2 - CAP 1 OL et EPC



# CONSEILS DE CLASSE ET REUNIONS

Conseils de classe – Semestre 1			
	16h40	17h30	18h20
Lundi 20 janvier	1 MCV 1	1 MCV 2	
Mardi 21 janvier	CAP 1 OL	CAP 1 EPC	1 LOG
Jeudi 23 janvier	1 AGORA/ OTM (à 15h40)	1 ASSP 1 (à 16h30)	1 ASSP 2 (à 17h20)

**Semestre 2 :** du 20 janvier 2025 à mi-juin 2025

*Sous réserve de modification des échéances de fin d'année*

Conseils de classe - Semestre 2	
Mi-juin	1 MCV – 1 ASSP – 1 AGORA/OTM – 1 LOG – CAP 1 OL – CAP 1 EPC Dates et horaires à définir

## Terminale Professionnelle et CAP 2

**Semestre 1 :** du 02 septembre 2024 au 20 décembre 2025 pour les Tales BP

**Semestre 1 :** du 02 septembre au 19 janvier 2025 pour les CAP 2

### Réunions Parents / Professeurs

16h45 - 19h15

Jeudi 14 novembre

T ASSP 1 et 2 – T Log – T AGORA – T OTM  
T MCV 1 - T MCV 2 – T CAP EPC – T CAP OL



Conseils de classe – Semestre 1			
	16h40	17h30	18h20
Lundi 6 janvier	T ASSP 2	T ASSP 1	T AGORA / OTM
Mardi 7 janvier	T MCV 1	T MCV 2	T LOG
Jeudi 23 janvier	CAP 2 EPC (à 15h40)	CAP 2 OL (à 16h30)	



# CONSEILS DE CLASSE ET REUNIONS

**Semestre 2 :** du 20 janvier 2025 à mi-juin 2025 pour les CAP 2  
**Semestre 2 :** du 06 janvier 2025 à mi-juin 2025 pour les Tales BP  
*Sous réserve de modification des échéances de fin d'année*

Réunions parents / professeurs 16h45-18h45	
Mardi 04 mars	Toutes les classes de Tale BP → Remise relevés + Point Baccalauréat
Conseils de classe - Semestre 2	
Fin mai / Début juin	Toutes les classes de T BP et CAP 2

## 2nd Générale et Technologique

**Trimestre 1 :** du 02 septembre 2024 au 17 novembre 2024

Conseils de classe			
	16h40	17h30	18h20
Jeudi 21 novembre	2 GT 1	2 GT 2	
Réunions parents / professeurs 16h45-19h15			
Mardi 26 novembre	2 GT 1 – 2 GT 2		

**Trimestre 2 :** du 18 novembre 2024 au 07 février 2025

Conseils de classe		
	16h40	17h30
Jeudi 27 février	2 GT 2	2 GT 1

**Trimestre 3 :** du 24 février 2025 à début juin 2025  
*Sous réserve de modification des échéances de fin d'année*

Conseils de classe/ Conseils d'orientation	
Fin mai	2 GT 1 et 2 GT 2



# CONSEILS DE CLASSE ET REUNIONS

## 1ère Technologique

**Trimestre 1 :** du 02 septembre 2024 au 17 novembre 2024

Conseils de classe			
	16h40	17h30	18h20
Mardi 19 novembre	1 ST2S 1	1 STMG	1 ST2S 2
Réunions parents / professeurs 16h45-19h15			
Jeudi 28 novembre	1 <sup>ère</sup> ST2S 1 et 2 – 1 <sup>ère</sup> STMG		



**Trimestre 2 :** du 18 novembre 2024 au 07 février 2025

Conseils de classe			
	16h40	17h30	18h20
Mardi 25 février	1 ST2S 2	1 ST2S 1	1 STMG

**Trimestre 3 :** du 24 février 2025 à début juin 2025

*Sous réserve de modification des échéances de fin d'année*



Conseils de classe	
Mi-juin	1 STMG 1 ST2S 1 1 ST2S 2

## Terminale Technologique

**Trimestre 1 :** du 02 septembre 2024 au 17 novembre 2024

Conseils de classe			
	16h40	17h30	18h20
Lundi 18 novembre	T STMG	T ST2S	
Réunions parents / professeurs 16h45-19h15			
Jeudi 28 novembre	T ST2S – T STMG		



# CONSEILS DE CLASSE ET REUNIONS

**Trimestre 2** : du 18 novembre 2024 au 07 février 2025



Conseils de classe		
	16h40	17h30
Lundi 24 février	T ST2S	T STMG

**Trimestre 3** : du 24 février 2025 à début juin 2025  
*Sous réserve de modification des échéances de fin d'année*



Réunions parents / professeurs 16h45-18h45	
Mardi 04 mars	T SMG et T ST2S → Remise relevés + Point Baccalauréat
Conseils de classe	
Fin mai / Début juin	T STMG    T ST2S Dates et horaires à définir



[responsable.ufa.arep@ndr-hb-somain.fr](mailto:responsable.ufa.arep@ndr-hb-somain.fr)  
[ufa@ndr-hb-somain.fr](mailto:ufa@ndr-hb-somain.fr)  
[arep@ndr-hb-somain.fr](mailto:arep@ndr-hb-somain.fr)





# CENTRE DE FORMATION

Certifié QUALIOP1



**Jours et heures d'ouverture  
du centre de formation :**

Du lundi au vendredi de 08h30  
à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

## CONTACTS :

Téléphone : 03/27/95/94/28

- **Mme DEVIGNES Renelde, responsable du centre**  
[responsable.ufa.arep@ndr-hb-somain.fr](mailto:responsable.ufa.arep@ndr-hb-somain.fr) - 07/83/35/20/44
- **Mme WILLIATTE Manon, assistante administrative**  
Pour l'apprentissage : [ufa@ndr-hb-somain.fr](mailto:ufa@ndr-hb-somain.fr) - 03/27/95/94/28  
Pour les formations AREP: [arep@ndr-hb-somain.fr](mailto:arep@ndr-hb-somain.fr)
- **Mme LEROUX Isabelle, experte mise en relation**  
[isabelle.leroux@cfajeandbosco.fr](mailto:isabelle.leroux@cfajeandbosco.fr) - 06/48/79/38/40
- **Mme MASCLET Nathalie, responsable de vie scolaire**  
[rvs.lycee@ndr-hb-somain.fr](mailto:rvs.lycee@ndr-hb-somain.fr)
- **Parents - Entreprises - Apprentis / Absences et retards**  
03/27/95/94/17 - [viescolaire.lycee.ufa@ndr-hb-somain.fr](mailto:viescolaire.lycee.ufa@ndr-hb-somain.fr)



# LES FORMATIONS

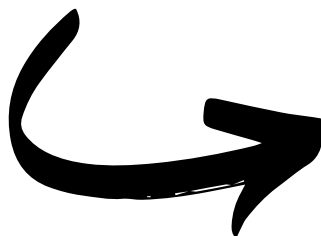
## FORMATION AREP

- Module Spécialisé Employé Polyvalent de Commerce
- Module Technique de bases Commerce et Vente
- Titre Pro Cariste
- Titre Pro Préparateur de commande en entrepôt



## FORMATION S'ENGAGER VERS L'EMPLOI / Entrées - Sorties Permanentes

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec Mme Montano Charlotte en scannant ce QR code :



Ou par mail :

[sieg@ndr-hb-somain.fr](mailto:sieg@ndr-hb-somain.fr)



Référentiel National Qualité



Région  
Hauts-de-France

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante : actions de formation.



Cofinancé par  
l'Union européenne



INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES

# FORMATION UFA (FORMATION EN APPRENTISSAGE)

--> Contacter le centre de formation par mail ou par téléphone : 03-27-95-94-28  
[ufa@ndr-hb-somain.fr](mailto:ufa@ndr-hb-somain.fr)



UFA HÉLÈNE BOUCHER

## 4 RAISONS DE DEVENIR APPRENTI(E) AVEC NOUS

NOUS T'ACCOMPAGNONS POUR OBTENIR UN  
DIPLOME OU UN TITRE RECONNU COUPLÉ À  
UNE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE



- Tu valorises ton CV grâce à l'expérience en entreprise
- Tu obtiens un diplôme ou titre valorisé par l'alternance
- Tu peux poursuivre vers un niveau supérieur par l'apprentissage jusqu'au BAC + 5

NOUS T'AIDONS À TROUVER UNE ENTREPRISE  
POUR TE PERMETTRE D'ÊTRE EMBAUCHÉ(E)



- Tu as plus de chance de trouver un contrat d'apprentissage
- Tu deviens un salarié(e) à part entière : tu as plus de chance d'être embauché(e)
- Taux d'insertion à l'issue de la formation proche de 70%

TA FORMATION EST GRATUITE ET TU ES  
RÉMUNÉRÉ(E)



- Tu as un salaire mensuel fixe
- Tu deviens autonome
- Tu bénéficies d'aides pour l'équipement, le transport, l'hébergement et les repas.

NOUS SÉCURISONS TON PARCOURS



- Tu bénéficies d'un suivi régulier en centre de formation et en entreprise
- Des passerelles sont possibles avec la voie scolaire, la formation continue, l'enseignement supérieur
- Les suites de parcours sont favorisées

## LES CONDITIONS POUR DEVENIR APPRENTI (E)

### Âge minimum

L'apprenti doit être âgé au minimum de 16 ans.

Il est toutefois possible d'être apprenti à 15 ans si l'âge est atteint entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile Du 1er janvier au 31 décembre.

Le jeune doit avoir terminé son année de 3e.

### Âge maximum

L'apprenti doit être âgé au maximum de 29 ans révolus (30 ans moins 1 jour).

L'apprenti peut être âgé au maximum de 35 ans révolus (36 ans moins 1 jour) dans les cas suivants :

- Apprenti signant un nouveau contrat pour accéder à un niveau de diplôme supérieur à celui déjà obtenu
- Précédent contrat de l'apprenti rompu pour des raisons indépendantes de sa volonté
- Précédent contrat de l'apprenti rompu pour inaptitude physique et temporaire

## FORMATIONS UFA EN APPRENTISSAGE:

Formation	Date de Démarrage	Volume horaire de la formation	Jours de présence en cours
CAP Accompagnement éducatif petite enfance	02-09-24	800 heures	Mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
CAP Equipier polyvalent du commerce	02-09-24	800 heures	Mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Bac Pro Métiers du commerce et de la vente	02-09-24	1350 Heures	Lundi et mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
BTS Gestion Transport Logistique Associée	02-09-24	1430 heures	Jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
BTS Management Commercial Opérationnel	02-09-24	1350 heures	Lundi et mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
BTS Professions Immobilières	02-09-24	1350 heures	Mardi et mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client	02-09-24	1350 heures	Mardi et mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
BACHELOR Responsable en développement Marketing et Vente/Logistique	02-09-24	650 heures	Une semaine sur deux

Nouvelle Formation

Nouvelle Formation

# INFORMATIONS GENERALES

---

## Absences et retards :

Toute absence ou retard doit être signalé par téléphone au **03/27/95/94/17** ou par mail à [viescolaire.lycee.ufa@ndr-hb-somain.fr](mailto:viescolaire.lycee.ufa@ndr-hb-somain.fr)

Dans le cas contraire, les parents recevront un appel les informant de l'absence de leur enfant en cours. Nous vous rappelons que les bureaux de la vie scolaire sont ouverts de 8h00 à 16h30.

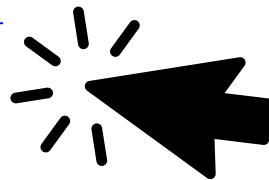
## AIDES APPRENTI(E)(S) :

- Aide de 500€ pour le permis de conduire
- 200€ pour les primo-entrant sur la carte Génération HDF
- Aide Transport Hébergement et Restauration disponible sur le site génération HDF

Aide au logement par le biais d'action logement

- Remboursement de 3€ par repas pris à la cantine
- Carte étudiante donnant accès à diverse réduction

<https://www.cfajeanbosco.fr/wp-content/uploads/2024/02/Aides-apprentis-2024.pdf>



# RÉMUNÉRATION APPRENTIS :

## Salaires du contrat d'apprentissage en 2024

Le salaire du contrat d'apprentissage augmente mécaniquement en 2024 pour prendre en compte la revalorisation automatique du smic au 01 janvier (+1,13%).

Le montant du Smic mensuel brut au 01 janvier 2024 s'établit à 1 766,92 euros et la rémunération du contrat d'apprentissage s'établit dès lors comme suit en 2024 :

En 1 <sup>ère</sup> année de contrat d'apprentissage				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans*	26 ans et plus*
Salaire brut	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC*	100% du SMIC*
	<b>477,07 €</b>	<b>759,78 €</b>	<b>936,47 €</b>	<b>1 766,92 €</b>
En 2 <sup>ème</sup> année de contrat d'apprentissage				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans*	26 ans et plus*
Salaire brut	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC*	100% du SMIC*
	<b>689,10 €</b>	<b>901,13 €</b>	<b>1077,82 €</b>	<b>1 766,92 €</b>
En 3 <sup>ème</sup> année de contrat d'apprentissage				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans*	26 ans et plus*
Salaire brut	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC*	100% du SMIC*
	<b>971,81 €</b>	<b>1 183,84 €</b>	<b>1 378,20 €</b>	<b>1 766,92 €</b>

\* En pourcentage du Smic ou du salaire minimum conventionnel (SMC) si existant





Bel été!



Notre-Dame de la  
Renaissance

